



Bulletin communal

Numéro 63

mai 2011

Dans ce numéro :

Commune de Châtonnaye

Convocation assemblée communale	2
Procès-verbal de l'assemblée communale du 30.03.2011	3 - 7
Liste des conseillers communaux et leurs dicastères	8
Décisions du Conseil communal	9-11
Interdiction des feux	11
Informations officielles	12
Le Trait d'Union	13
FC Châtonnaye-Middes	14
L'Echo des Roches	15
Tir Fédéral à Châtonnaye	16

REMERCIEMENTS

Michel Emmenegger, Chantal Ducry et Norbert Carrel ont passé, respectivement, 15, 10 et 6 ans au sein du Conseil communal. Par leurs activités, leur travail acharné et leur dévouement, ils ont contribué à l'excellente marche de notre commune.



FELICITATIONS

Bienvenue aux nouvelles Autorités communales. Vous trouverez la liste des conseillères et conseillers communaux ainsi que la distribution des dicastères en page 9.

CONVOCAATION

Assemblée communale

le 31 mai 2011 à 20h00

à la salle polyvalente (salle de répétition)

tractanda en page 3

ASSEMBLEE COMMUNALE

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Châtonnaye sont convoqués en assemblée communale ordinaire :

**le 31 mai 2011 à 20h00
à la salle polyvalente (salle de répétition)**

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mars 2011 (*inséré dans la convocation*)
2. Mode de convocation des assemblées communales pour la période 2011 - 2016
3. Nomination de la commission financière pour la période 2011 - 2016
4. Nomination de la commission d'aménagement pour la période 2011 - 2016
5. Nomination de la commission de naturalisation pour la période 2011 - 2016
6. Délégation de compétence pour des transactions immobilières
7. Divers

Le Conseil communal

*Le procès-verbal est disponible sur notre site Internet **chatonnaye.ch** et au bureau communal.*



PROCES-VERBAL

Assemblée communale du 30 mars 2011

Salle de répétition à 20h00

Cette assemblée a été convoquée par avis tous ménages, affichage au pilier public et annonce dans la Feuille officielle No 11 du 18 mars 2011. Aucune remarque.

Les membres du Conseil communal présents :

M. Michel Emmenegger, syndic, M. Norbert Carrel, Mme Chantal Ducry, Mme Nathalie Page et M. Arnaldo Lardi, conseillers communaux.

Mme Anita Grandgirard, caissière communale

Mme Marie-Claude Seydoux, secrétaire communale (procès-verbal).

M. le Syndic accueille les 33 personnes présentes.

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2010 (*inséré dans la convocation*)
2. Comptes 2010
 - 2.1 comptes de fonctionnement
 - 2.2 comptes des investissements
 - 2.3 rapport de l'organe de contrôle
 - 2.4 rapport de la commission financière ; approbation
3. Divers

M. le Syndic nomme 2 scrutateurs : Mme Vreny Fleury et M. Sébastien Conus

M. le Syndic déclare l'Assemblée valable et ouvre les débats conformément au tractanda.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2010

Le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2010 a été diffusé dans la convocation et sur le site châtonnaye.ch.

Il n'y a pas de remarque. M. le Syndic procède au vote.

Le procès-verbal du 15 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2010

Mme Nathalie Page, responsable des finances, présente les comptes.

2. Comptes 2010

Mme Nathalie Page, responsable des finances, présente les comptes.

2.1 comptes de fonctionnement

	Charges	Revenus
0. Administration	188'293.40	17'053.95
1. Ordre public	64'030.85	35'047.45
2. Enseignement et formation	504'687.50	4'603.95
3. Culte, culture et loisirs	57'898.75	640.50
4. Santé	194'006.90	15'435.75
5. Affaires sociales	257'217.95	19'516.85
6. Transports et communications	64'672.00	477.65
7. Protection et aménagement du territoire	344'824.62	335'311.60
8. Economie	5'035.90	4'900.00
9. Finances et impôts	351'851.52	1'603'391.75
Total	2'032'519.39	2'036'379.45
Bénéfice	3'860.06	

Administration : différence due à la location de la cantine 1^{er} Août pour l'USL.

Enseignement : différence de fr. 22'000.- due aux travaux de rafraichissement de la classe du rez de l'école à cause du déménagement de la classe de 6^{ème}.

Culte, culture et loisirs : Mme Page présente la répartition du montant alloué aux sociétés USL dont les critères principaux pris en compte sont : faire la demande dans le délai imparti, la formation des jeunes, les manifestations organisées.

Résultat final : bénéfice de fr. 3'860.- après amortissements supplémentaires de fr. 175'236.35.

2.2 comptes des investissements

	Charges	Revenus
0. Administration	19'529.70	0.00
1. Ordre public	74'197.60	44'481.40
2. Enseignement et formation	2'170.25	0.00
3. Culte, culture et loisirs	2'868.25	12'800.00
4. Santé	0.00	0.00
5. Affaires sociales	0.00	0.00
6. Transports et communications	131'738.00	0.00
7. Protection et aménagement du territoire	330'530.25	53'017.80
8. Economie	0.00	0.00
9. Finances et impôts	380'023.10	100'920.00
Total	941'057.15	211'219.20

Présentation des investissements terminés en 2010.

Bureau communal :	budget fr. 20'000.-	dépense : fr. 19'529.70
Beach-volley :	budget fr. 40'000.-	dépense : fr. 47'084.75
Achat véhicule :	budget fr. 60'000.-	dépense : fr. 61'450.00
Columbarium :	budget fr. 1'500.-	dépense : fr. 1'575.40

2.3 rapport de l'organe de contrôle

Mme Page lit le rapport de la fiduciaire Marc Gobet SA qui a vérifié tous les documents selon les exigences légales. Il conclut que les comptes 2010 sont conformes à la loi.

2.4 rapport de la commission financière

M. Fritz Glauser, président de la commission financière, rapporte que la commission a examiné les comptes 2010 en présence des membres du conseil et de la caissière. Elle a également pris connaissance du rapport de l'organe de contrôle. Remarques sur les comptes de fonctionnement :

- augmentation concernant les frais d'entretien des bâtiments scolaires due à la remise en état d'une classe
- le montant de fr. 8'046.40 a été doublé par rapport au budget pour les primes de caisse maladie impayées
- augmentation de fr. 18'094.40 pour le déblaiement de la neige
- comptes des eaux claires et eaux usées équilibrés
- la bonne gestion financière et des rentrées fiscales plus importantes permettent des résultats très satisfaisants.

La plupart des comptes d'investissement sont toujours en cours d'exécution

Au bilan, le résultat 2010 se solde avec un bénéfice de fr. 3'860.06 après amortissements obligatoires de fr. 44'112.- et amortissements supplémentaires de fr. 175'236.35. En conclusion, la commission émet un préavis favorable et propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2010.

Questions

M. Georges Fleury constate qu'il y a un montant de fr. 216'000.- sur le compte de chèque, au bilan et pense que c'est trop.

La caissière explique que c'est un compte qui est en constante fluctuation car les paiements sont effectués avec ce compte.

M. Fleury remarque également la différence de valeur des immeubles et bâtiments scolaires.

Mme Grandgirard dit que la valeur de la buvette est passée dans le compte des immeubles. Il y a eu un amortissement des bâtiments pour fr. 30'000.-, et pour l'école, amortissement de fr. 43'000.-.

Elle donne le détail de tous les amortissements supplémentaires.

M. Marcel Gremaud remarque 50% d'augmentation du budget dans le compte eau-énergie de la halle.

Mme Page dit que c'est à cause du prix du gaz et de l'électricité.

M. Carlo Falciola demande où en est l'affaire des graffitis.

M. le Syndic dit que, en réponse à notre plainte, le juge d'instruction a clos l'affaire, faute d'avoir trouvé les responsables. Si la police trouve de nouveaux éléments, le dossier sera rouvert.

M. Jean-Paul Rey constate l'augmentation du poste primes caisse maladie impayées. Est-ce que les gens remboursent à la commune ?

La caissière explique que depuis 2 ans le Canton rembourse les primes payées par les communes mais les participations et autres frais de poursuite restent à notre charge. Ainsi, ces montants sont régulièrement refacturés à ces personnes.

Mme Vreny Fleury dit qu'en Suisse allemande certaines communes affichent les noms des gens qui ne paient pas leurs cotisations.

Mme Page explique que toutes les personnes pour lesquelles la commune a dû payer les primes sont reçues par le conseil communal et sont aiguillées, si besoin, sur le service social qui s'en occupe par la suite.

M. Jean-Paul Rey demande quel est le taux de couverture des frais d'élimination des déchets par les taxes.

Mme Page dit que ce taux est de 70% dont 50% sont financés par la taxe au sac, sur le principe du pollueur payeur.

M. Marcel Gremaud propose un compte Deposito.

La caissière lui explique que tous les investissements ont été payés sans emprunt. Avec un tel compte, cela n'aurait pas été possible.

Mme Page précise que le CCP est parfois à fr. 50'000.-. Il bouge beaucoup avec le roulement du ménage communal.

Il n'y a plus de question. M. le Syndic passe au vote :

Les comptes de fonctionnement 2010 sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes des investissements 2010 sont approuvés à l'unanimité.

3. Divers

M. le Syndic montre la maquette de la nouvelle école. Le projet est maintenant sur les rails pour être prêt à la rentrée 2013. Chacun pourra voir les plans et la maquette après l'assemblée.

M. Jacques Maradan demande s'il est prévu un abri contre la pluie entre le nouveau et l'ancien bâtiment.

M. Norbert Carrel explique que le projet s'affine. Les bureaux d'ingénieurs génie civil, électricité et chauffage seront désignés prochainement.

Des conditions ont été données par le jury et les aménagements extérieurs doivent être améliorés. Le projet est maintenant travaillé dans les détails et l'architecte doit encore trouver des solutions pour répondre aux exigences du jury.

Mme Fleury a cru qu'on ne pouvait pas mettre de toit plat dans le village.

M. Carrel montre qu'il n'est pas plat. Le dossier sera encore mis à l'enquête.

Décisions du Conseil communal

Du 1er janvier au 16 avril 2011, le Conseil communal de Châtonnaye :

A participé

Représenté par son syndic, M. Michel Emmenegger, aux discussions sur une éventuelle fusion avec les communes de La Folliaz, Massonnens, Torny, Villaz-St-Pierre, Villorsonnens
Au groupe de travail sur la fusion des corps de sapeurs pompier des communes de La Folliaz, Torny, Villaz-St-Pierre. Préavisé favorablement la création de deux entités de communes, pour 2 corps de sapeurs-pompier. Préavisé favorablement le choix de l'entente intercommunale, de l'organigramme et du tarif horaire.
Au choix du projet du nouveau bâtiment scolaire. Le projet «Nucalis» du bureau Deillon Delley architectes a été retenu par le jury. Le Conseil a reçu l'architecte et le projet a été mis en route. Une commission de bâtisse a été nommée.

A décidé

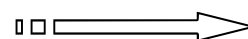
janvier	D'accorder l'autorisation de passage du 20 ^{ème} Grand Prix VTT Romont, le dimanche 5 juin 2011, au Cyclophile Romontois
	D'augmenter les salaires des employés communaux de 0,7%
	De mettre en consultation publique et à l'enquête préalable le plan directeur communal, de mettre à l'enquête publique le plan d'affectation des zones et l'adaptation du RCU aux nouvelles dispositions de la LATeC
Février	De ne pas facturer de taxe d'entrée au Jardin des souvenirs du cimetière
	De fixer le prix du terrain à bâtir à fr. 100.- le m2 pour 2011.
Mars	De laisser la compétence d'inscrire et de désinscrire les demandeurs et demandeuses d'emploi à l'assurance-chômage à l'Office régional de placement, selon la loi sur l'emploi et le marché du travail entrée en vigueur le 01.01.2011 et ceci à partir du 1er juillet 2011.

A approuvé

Février	L'inventaire de la buvette en collaboration avec le FC Châtonnaye-Middes
	Le rapport d'investigation historique de la décharge « Caramoulet » SIPO 2068-0103 établi par le bureau Geotest. Le SEN devra se prononcer sur la nécessité d'assainir le site pollué.
Mars	Les comptes 2010 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée communale

A attribué

Février	Au Groupe E, les travaux d'amélioration des éclairages publics
	A l'Atelier Toffel, la pose d'un support pour les éclairages de scène de la salle



A invité

Janvier	Comme chaque année, le personnel communal, les dames responsables du groupement des aînés et les jeunes qui ont atteint leur majorité en 2010 à son souper annuel, à l'auberge de la Croix-Blanche.
---------	---

A pris acte

Janvier	De l'acceptation de l'Assemblée des délégués du RSG du crédit cadre de 48 millions pour l'agrandissement des 3 homes glânois. L'objet a été soumis à l'approbation du peuple par votations le 20 mars 2011.
Février	Que la plainte déposée contre inconnu pour les tags souillant les alentours de l'école, a été classée par le Juge, les responsables n'ayant pas été retrouvés.
	Qu'aucune opposition n'a été déposée contre le dossier de révision du Plan d'aménagement local.
Mars	Que La Poste étudie la situation du bureau postal de Châtonnaye
	Des résultats des élections communales du 20 mars 2011.
	Que les résultats des tests effectués par l'Office fédéral de la santé publique démontrent que le risque radon est léger dans notre commune.
Avril	De la décision de l'Office cantonal de la Protection civile de poser la sirène d'alarme sur le toit de l'ancienne école des filles.

A versé

Janvier	Les subventions communales aux sociétés locales sportives et culturelles
	Un don au Passeport-vacances et à la bibliothèque « Aux mille et un livres »
	Un don aux sinistrés des catastrophes naturelles survenues à Nova Friburgo
Avril	Un don à l'Organisation de l'étape du Tour de Romandie à Romont

Permis délivrés

Permis communaux

7 février 11	Permis de construire délivré à M et Mme Jean-Luc et Mélanie Brodard, impasse de la Fin du Bret 6, pour l'aménagement de volières extérieures avec dérogation à la distance aux limites et avec conditions au principe de prévention
11 février 11	Permis de construire délivré à M et Mme Oliveira Silva José et Silva Rosa Maria, route de Romont 7b, pour la construction d'un couvert à voitures, la modification d'une fenêtre et l'aménagement d'un avant-toit sur la porte d'entrée.
23 février 11	Permis de construire délivré à M. Henri Mondoux, Chemin des Grands-Champs 7, pour la construction d'un abri à véhicule.
2 mars 11	Permis de construire délivré à Mme Catherine Rouiller, Impasse des Rosiers 9, pour la fermeture du balcon et l'installation d'un récupérateur d'eau

Permis cantonaux

3 janvier 11	Permis de construire délivré à M. Frédéric Tha, Route des Roches 25, pour la création d'un escalier de cave extérieur contre le bâtiment existant, pour l'installation d'une porte fenêtre sur l'annexe existante, pour rehausser la toiture du poulailler et pour aménager 2 places de stationnement
17 janvier 11	Permis de construire délivré à M et Mme André et Sandra Chaperon, Route de la Brévire 19, pour la transformation de l'intérieur, la pose de panneaux solaires et la création de 5 boxes à chevaux
21 janvier 11	Permis de construire délivré à M. Fritz Glauser, rte de Villarimboud 27, pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques
3 mars 11	Permis de construire délivré à M et Mme Luis Miguel et Maria José Mancoca, Clos Piquet, pour la construction d'une maison avec garage et sonde terrestre verticale de 160m de profondeur.
11 mars 11	Permis de construire délivré à M. Alain Cornamusaz, Les Corvets, pour la construction d'un tout-abri et d'un silo.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DU CANTON DE FRIBOURG

V u :

la Loi du 12 novembre 1964 sur la Police du feu et la protection contre les éléments naturels (RSF 731.0.1) ;

Considérant :

Au vu de la sécheresse persistante depuis plusieurs semaines, il y a un risque d'incendie accru en cas de feu en plein air. Sur la base des prévisions météorologiques actuelles, il n'y a pas lieu de s'attendre à une amélioration fondamentale de la situation. En raison de ce qui précède, il y a lieu de prendre de suite des mesures préventives ;

Décide :

1. L'allumage de feux de forêts et de champs est interdit avec effet immédiat.
2. Il est interdit de jeter les mégots de cigarette ou tout autre objet qui pourrait bouter le feu.
3. Les utilisateurs de cabane forestière prendront toutes les précautions nécessaires avant de quitter les lieux.
4. La présente décision entre en vigueur immédiatement et reste applicable aussi longtemps que les conditions météorologiques ne permettent pas sa révocation.
5. Conformément à l'art. 50 de la Loi sur la Police du feu et la protection contre les éléments naturels, tout contrevenant à la présente interdiction sera puni d'une amende dont le montant peut aller jusqu'à Fr. 2'000.00.

Châtel-St-Denis, le 20 avril 2011

Michel Chevalley, président de la Conférence des préfets

INFORMATIONS OFFICIELLES

Déchetterie

Dès le samedi 2 avril 2011, reprise de l'horaire d'été :

Mercredi de 18h00 à 20h00

Samedi de 08h00 à 12h00



Passeport et carte d'identité

L'administration communale délivre encore les cartes d'identité. Les passeports biométriques sont délivrés par le Service cantonal des passeports à Granges-Paccot. Informations au bureau communal ou sur le site www.fr.ch/spomi.

Contrôler la date de validité de vos papiers d'identité avant les vacances !!

Chercheurs d'emploi

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2011 de la nouvelle loi sur l'emploi et le marché du travail, les demandeurs d'emploi à l'assurance-chômage devront s'adresser directement à l'Office régional de placement à Romont, Place St-Jacques 81. tél. 026/305.96.13 et ceci dès **le 1er juillet 2011**.

SAMEDI 21 mai 2011, 9h00

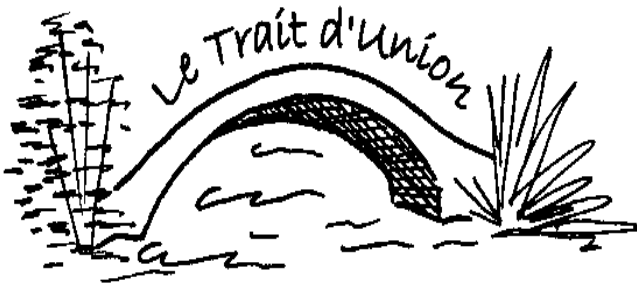
Romont, Ecole Primaire

4ème matinée de l'Eveil Musical en Glâne

*Démonstration de l'Eveil Musical – méthode Willems
Rencontre avec les sociétés membres de l'Association
Démonstration d'instruments et de chant par des professeurs*

INVITATION A TOUS

L'Association Eveil Musical en Glâne - méthode Willems



Troupe d'animation culturelle

Les terrasses de l'été

Les villageois pourront se rencontrer les samedis des mois de juillet et août entre 18h00 et 20h30 en prenant l'apéritif. Ces terrasses s'organisent dans le style des repas canadiens. Les visiteurs apportent leurs boissons et l'hôte du jour peut, s'il le désire, offrir quelques petits salés ou amuse-bouches.

Intéressés par l'organisation d'une de ces terrasses ?

Réservez une date chez Barbara Mathyer au 026 658 16 04 ou 079 396 41 33

Calendrier des manifestations 2011

Les samedis de juillet et août 2011 : Les terrasses de l'été de 18h00 à 20h30

10 et 11 septembre 2011 : Bénichon avec repas traditionnel le dimanche

Samedi 3 décembre 2011 : Saint-Nicolas, 16h00, cabane forestière

Participez, vous aussi, à l'organisation de ces manifestations.

Devenez membre du Trait d'Union.

Appeler notre présidente Barbara Mathyer au 026 658 16 04 ou 079 396 41 33

Le Comité



FC Châtonnaye / Middelles
Case Postale 6
1553 Châtonnaye

Le 22 décembre 2008 le FC Châtonnaye/Middelles remportait une victoire historique dans la vie du club. C'est en effet à cette date que, dans un match très offensif, le FC pouvait compter sur une décision positive de l'assemblée communale concernant la construction d'une nouvelle buvette avec vestiaires. Le score de 56 à 41 était là pour satisfaire l'esprit offensif et d'entreprise du club.

Suite à cette décision la mise à l'enquête était faite en février 2009 et après de longs mois d'attente le permis de construire était délivré. La première séance de chantier avait lieu le 16 juillet 2009. Le planning des travaux prévoyait une mise en exploitation pour le premier match de championnat le 21 mars 2010. Les travaux se sont déroulés selon les plans mais hélas une semaine avant la mise en exploitation une erreur dans le montage électrique du chauffe-eau sanitaire provoquait une inondation des locaux ! Ce n'est donc que le 8 mai 2010 que le FC pouvait utiliser ses nouvelles installations et en apprécier la qualité.

A ce jour, après avoir réglé les derniers détails et problèmes des finitions nous pouvons annoncer que ce projet est terminé et les installations pleinement exploitables. Les objectifs du projet ont été respectés et le FC a pleinement assuré sa part de travaux propres prévus dans le budget avec plus de 1066 heures de travail bénévoles. De même l'objectif du FC d'investir le bénéfice Sekulic (100'000.-) dans un projet utile à long terme et d'offrir au club des installations adéquates est également une réussite.

Tout ceci n'aurait évidemment pas été possible sans l'appui financier de la commune et le soutien du conseil communal de l'ancienne législature ainsi que le vote favorable des citoyens lors de l'assemblée du 22 décembre 2008. Le FC Châtonnaye/Middelles tient donc encore une fois à exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui ont soutenu ce projet et à tous les bénévoles qui ont participé à sa construction.

Le FC Châtonnaye/Middelles vogue maintenant sur une vague positive avec son équipe de 3^{ème} ligue actuellement troisième au classement et toujours en course pour d'éventuelles finales de promotions. Les nouvelles installations ont également insufflé un nouvel élan positif dans le fonctionnement du club et l'ambiance des équipes.

Si vous voulez en savoir plus sur le FC le site web permet de suivre les résultats et la vie du club. De plus nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour entraîner, jouer ou pour le comité. Si vous avez envie d'offrir quelques heures de vos loisirs pour la jeunesse et le fonctionnement d'un club de football vous pouvez contacter le président Marcel Gremaud (079 421 33 49).

Site web : www.fcchatonnayemiddelles.ch

Au nom du FC : Marcel Gremaud, président

Merci à tous

Des nouvelles de l'Echo des Roches

Chers amis de la musique,

Les musiciennes et les musiciens de l'Echo des Roches vous remercient de votre présence nombreuse lors de leurs concerts annuels les 15 et 16 avril 2011, ainsi que pour le Giron des musiques de la Glâne à Rue les 30 avril et 1^{er} mai. Cela fait toujours chaud au cœur de se savoir soutenus.

Notre programme jusqu'à l'été est encore très chargé, et nous nous réjouissons de vous retrouver lors des événements suivants :

Samedi 14 mai 2011, 20h00, à la Halle polyvalente de Châtonnaye : Concert annuel de l'Ensemble des jeunes musiciens les Mélomanes (jeunes de Châtonnaye, Orsonnens, Villarimboud et Villaz-St-Pierre), sous la direction de Fabien Gavillet

Dimanche 29 mai 2011, entre 11h00 et 12h30, concert apéritif de l'Echo des Roches, sous la direction de José Kolly, à l'occasion du Tir en campagne, Halle polyvalente de Châtonnaye (à l'extérieur en cas de beau temps)

Procession puis animation de l'apéritif lors des deux célébrations de la Première Communion, à Châtonnaye le **jeudi 2 juin 2011** (Ascension) à 09h15, et à Torny-le-Grand le **dimanche 12 juin 2011** (Pentecôte) à la même heure

Le jeudi 23 juin 2011, nous animerons la grande procession de la Fête Dieu dans la paroisse d'Arbaz (VS)

Le vendredi 24 juin 2011, à 19h30 à la halle polyvalente de Châtonnaye, tous nos jeunes musiciens en formation se produiront à l'occasion de leur audition publique. Les parents, les autorités et toute la population sont invités

Vendredi 8 juillet 2011, à 19h15 au Théâtre de Verdure à Vevey (bord du Lac), concert d'été avec la Lyre, Harmonie municipale de Vevey. La Lyre jouera en première partie, de 19h15 à 20h00, sous la direction de Philippe Demierre, et l'Echo des Roches suivra dès 20h15 sous la direction de José Kolly. Le concert se terminera par deux pièces d'ensemble

Dimanche 31 juillet ou lundi 1^{er} août 2011 (en fonction des décisions communales), participation à la Fête nationale pour les deux communes de Torny et Châtonnaye

Le samedi 1^{er} octobre 2011, nous mettrons de l'animation dans le village de Châtonnaye puisque nous relançons le marché artisanal et le soir, la grande Oktoberfest avec la choucroute et ... les Alpin Vagabunden !!

Alors hauts les cœurs et tous avec l'Echo des Roches.

Tir fédéral en campagne 27-28-29 mai 2011

Le coq a dit...

Mercredi 18 mai à 20h00
Grand Loto à Middel

Vendredi 27 mai à 20h45
Spectacle « Les Cybergonzes » ***
ENTREE LIBRE

Samedi 28 mai dès 20h30
Bal musette animé par Le « Verseratil Band »
(P'tit groupe de la Fanfare)
ENTREE LIBRE

Dimanche 29 mai dès 12h30
Repas officiel ***
Soupe aux choux, jambon à l'os, gratin dauphinois, petits pois et carottes, Glace, merin-
gues, crème double, Café (Adulte : CHF 25.- / Enfant : CHF 15.-)

Proclamation des résultats

*** Réservations au 079 519 14 25

***** SNACKS – BAR – RESTAURATION CHAUDE – AMBIANCE A TOUTE HEURE *****



Rendez-vous à Châtonnaye

Organisation : Société de tir de Châtonnaye